

12^{ième} Avenant à la Convention
entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg
et
l'association sans but lucratif
« Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain »

Entre

- l'État du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par sa ministre de la Culture, désigné ci-après par « l'État », d'une part,

et

- L'association sans but lucratif « Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain », représentée par sa présidente désignée ci-après « l'association », d'autre part;

Un article 13 est ajouté à la convention conclue le 2 février 2015 entre parties ;

Article 13.- Aide supplémentaire extraordinaire

Pour l'exercice 2022, une aide supplémentaire extraordinaire d'un montant de 9.544 € est accordé à l'association pour l'édition d'une publication destinée à accompagner le projet *Experimental Re(é)[flex/ct/ion]* du Casino Display.

Fait en double exemplaire à Luxembourg, le **16 DEC. 2022**

Pour l'association

Delphine Munro
Présidente

Pour l'État du Grand-Duché de Luxembourg

Sam Tanson
Ministre de la Culture

